



HAL
open science

Luhmann et la théorie critique. D'une rencontre imparfaite à un projet inachevé

Pierre Guibentif

► **To cite this version:**

Pierre Guibentif. Luhmann et la théorie critique. D'une rencontre imparfaite à un projet inachevé. Isabelle Aubert; Eva Debray. Niklas Luhmann. Une théorie générale de la société, 10, Éditions de la Sorbonne, pp.213-228, 2023, Philosophie pratique, 979-10-351-0858-8. hal-04722064

HAL Id: hal-04722064

<https://hal.science/hal-04722064v1>

Submitted on 4 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CRITIQUE SELON NIKLAS LUHMANN D'UNE RENCONTRE IMPARFAITE A UN PROJET INACHEVE

Pierre Guibentif

Dinâmia'CET-IUL, ISCTE-IUL - Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da
Empresa – Instituto Universitário de Lisboa
(pierre.guibentif@iscte.pt)

À paraître dans : Isabelle AUBERT et Eva DEBRAY (orgs), *Situer Niklas Luhmann : Dialogues avec les sciences sociales et la philosophie*. Paris, Publications de la Sorbonne (préparation publication confirmée en janvier 2019 ; texte accepté en octobre 2016).

Les travaux mettant en discussion le potentiel critique de la théorie des systèmes de Luhmann se sont multipliés ces dernières années, notamment en Allemagne (Fischer-Lescano 2010 ; Kjaer *et al.* 2011 ; Moeller 2012 ; Amstutz & Fischer-Lescano 2013 ; Scherr 2015 ; Möller & Siri 2016). Cependant, on s'est peu intéressé au statut de la notion de critique chez Luhmann lui-même. Or analyser comment le motif de la critique surgit dans ses travaux permet de reconstituer certaines des dynamiques qui les ont portés (I.). Cette analyse conduit par ailleurs à reconstituer une conception proprement luhmannienne de la critique et suggère un possible développement de cette conception, dont ici très brièvement exposé, dans une première approche (II.).

I.

Situer le motif de la critique dans une œuvre aussi ample que celle de Luhmann n'est pas une tâche aisée. Il ne s'agit certainement pas d'un thème central : il n'apparaît nulle part dans les titres de ses livres et très rarement dans ceux des articles (parmi les exceptions : un sous-titre dans Luhmann 1971 ; Luhmann 1991). Trois faits permettent cependant d'affirmer qu'il s'agit d'un motif important.

En premier lieu, la leçon inaugurale tenue à Münster en 1967 (Luhmann [1967] 1970), porte sur un thème qui est formulé par recours à la notion de critique. « Soziologische Aufklärung » expose le programme d'une sociologie qui se donnerait pour mission la *Abklärung der Aufklärung* (ce qui pourrait être traduit par « clarification des Lumières », ou encore « tirer les Lumières au clair »), et qui consisterait donc en une « tentative d'établir les limites des Lumières » (« *der Versuch, der Aufklärung ihre Grenzen zu gewinnen* » : Luhmann [1967] 1970, p. 67). Elle y parviendrait à l'aide des « théories des systèmes » (p. 71), dont Luhmann constate qu'elles offrent – tout comme

d'autres approches il est vrai – une « critique sceptique de l'action » (*ibidem*). Au moment de conclure, Luhmann résume le programme de cette sociologie en ces termes :

« La sociologie saisit de cette manière les systèmes sociaux en vue d'augmenter leur potentialité de saisie et de réduction de la complexité. Dans la mesure où elle obtient des effets, elle généralise (*verbreitet*) la conscience des Lumières. Et c'est en ceci précisément qu'on peut voir sa contribution spécifique à la saisie et à la réduction de la complexité : en ce qu'elle assortit ce processus de *réflexivité critique*. » (Luhmann, [1967] 1970, p. 86 ; c'est nous qui soulignons)

Ensuite, la notion de « critique » intervient en bonne place dans les introductions de cinq des six volumes composant la collection *Soziologische Aufklärung* composée par Luhmann entre 1970 et 1995 et par laquelle il rend en quelque sorte public son atelier intellectuel.

Soziologische Aufklärung 1 : « Le nombre et la dispersion de tels articles rend difficile l'accès, la vue d'ensemble, le contrôle *et la critique*. Le présent recueil est conçu pour remédier à ce défaut. » (Luhmann 1970, p. 5 ; c'est nous qui soulignons)

Soziologische Aufklärung 3 : « La sociologie ne peut pas se contenter d'accompagner le désastre théorique actuel *sur le mode de la critique* et de la lamentation et de recommander la théorie qui s'imposerait désormais. » (Luhmann 1981, p. 6 ; c'est nous qui soulignons)

Soziologische Aufklärung 4 : « (...) Tout observateur 'moderne' voit ce que voient d'autres observateurs, mais il voit aussi ce que d'autres observateurs ne peuvent pas voir dans la réalisation de leur observation ; et il voit aussi qu'ils ne peuvent pas voir ce qu'ils ne voient pas. – La 'modernité classique' avait compris ce mode d'observation *comme 'critique'*, parce qu'elle partait encore de l'idée qu'il existait un monde non construit. Elle avait donc, considérant y avoir elle-même un accès correct (*richtig*), poursuivi des intentions de dévoilement ; elle avait voulu éliminer des distortions, corriger des erreurs. » (Luhmann 1981, p. 6 ; c'est nous qui soulignons)

Soziologische Aufklärung 5 : « Ont déjà été publiés dans une série de volumes intitulés 'Soziologische Aufklärung' des articles qui poursuivent, en traitant de thèmes très divers, un même programme d'ensemble. *Il s'agit d'une critique du savoir*. » (Luhmann 1981, p. 6 ; c'est nous qui soulignons)

Soziologische Aufklärung 6 : « Tant qu'on pouvait être certain de l'individu, on pouvait considérer tout le reste *de manière 'critique'* » (Luhmann 1995, p. 8 ; c'est nous qui soulignons)

Enfin, le mot « critique » figure dans les index par mots-clés de pratiquement tous les ouvrages publiés en allemand du vivant de leur auteur. Or on peut présumer que ces index ont été établis par l'auteur ou sous son contrôle, sachant que l'éditeur n'incluait pas systématiquement de tels indices dans les ouvrages publiés à cette époque, et sachant aussi l'importance accordée par Luhmann aux thèmes des concepts et des terminologies, son intérêt à ne pas être lu que de manière séquentielle, ainsi que les affinités qu'il est possible d'établir entre le dispositif de l'index par mots-clés et celui des boîtes à fiches sur la base desquelles il rédigeait ses textes.

La variété des significations du terme, dans l'œuvre de Luhmann, confirme que ce motif ne correspond pas à une ligne thématique suivie. Dans leur diversité, cependant, ces

significations révèlent une attention permanente de l'auteur, en contrepoint au développement théorique principal de son œuvre, à son environnement intellectuel : environnement à la critique duquel il soumet son travail, ou auquel il soumet son travail en le qualifiant occasionnellement de critique; environnement dans lequel s'affirme une tendance dite critique ; environnement avec lequel les rapports ne sauraient consister à appliquer une bonne norme, considérant que l'on se trouve dans la bonne position (d'où les occurrences du terme entre guillemets). Dans ces conditions, on peut s'attendre à ce que les mutations que connaît cet environnement entre les années 1950 et les années 1990 se traduisent en différentes manières de mettre en jeu le motif de la critique, dans la caractérisation aussi bien des débats du moment que dans celle de la démarche de Luhmann lui-même. On peut en effet distinguer quatre étapes.

(1) Une première étape est celle de la production des travaux précédant ce qu'on peut appeler l'entrée en sociologie de Luhmann, qui s'accomplit avec la leçon « Lumières sociologiques » (Luhmann, [1967] 1970), une étape au cours de laquelle il se consacre principalement à la science de l'administration, ce qui le conduit à étudier les organisations. Le terme « critique » apparaît dans le principal ouvrage qu'il consacre à cette époque à ce thème : *Funktionen und Folgen formaler Organisation* (Luhmann 1964). Dans le chapitre final, intitulé « Êtres humains et échelles de mesure », il aborde la question suivante, que ce livre aurait fait « passer au premier plan » :

« Comment, dans des systèmes formalisés, organisés selon leur propre logique, l'être humain peut demeurer un être humain, c'est-à-dire comment il peut agir de manière raisonnable, dans le sens de sa détermination (*im Sinne seiner Bestimmung vernünftig handeln*). » (Luhmann 1964, p. 382 ss.)

La réponse exploratoire proposée dans ce chapitre s'exprime le plus nettement dans les deux passages suivants :

« La rationalité organisée structure une arène pour l'exercice de la liberté individuelle. » (p. 384)

« L'être humain est loin de se voir dicter son destin par les organisations selon des concepts aussi drastiques et incontournables que l'a parfois craint *la critique humaniste de la civilisation technique*. » (Luhmann 1964, p. 385 s. ; c'est nous qui soulignons)

Le motif de la critique surgit donc à un moment important de l'exposé : pour préciser la position adoptée par Luhmann face à une question qu'il qualifie lui-même de question de premier plan : la relation entre les êtres humains et les systèmes sociaux. Cependant, face à cette question, il qualifie sa propre position en la distinguant de la « critique humaniste de la civilisation technique ». À cet endroit, il s'en tient à une allusion sans références précises. Mais un peu plus loin dans le même ouvrage (p. 390), il discute le « vieux problème de la philosophie sociale » qu'est l'aliénation, avec un renvoi à Arnold Gehlen, dont il cite aussi *Die Seele im technischen Zeitalter* (*L'âme à l'âge de la technique*, Hambourg, 1957). Plus tard, à propos des approches « de critique culturelle » de la technicisation de la pratique (Luhmann [1969] 1970, p. 254), il citera Heidegger et Habermas.

Par la suite, Luhmann s'inscrit lui-même dans un courant critique. Dans *Zweckbegriff und Systemrationalität* (1968, pp. 87 ss), le développement de la science administrative, auquel il entend contribuer, est présenté comme porté par des « courants critiques » de

la « théorie classique de l'organisation » (*klassische Organisationslehre*). À partir des deux passages cités, on pourrait donc qualifier la position de Luhmann de critique de la critique : critiquer la « théorie classique de l'organisation », tout en prenant ses distances face à « la critique humaniste de la civilisation ». Ce qui rejoint le motif de la « *Abklärung* de la *Aufklärung* » présenté dans la leçon de 1967, laquelle peut être considérée comme une conclusion de l'étape ici discutée.

(2) Vers la fin des années 1960, le thème de la critique va en quelque sorte être reconquis par l'École de Francfort. Horkheimer publie en 1968 un recueil d'articles incluant en particulier « Théorie traditionnelle et théorie critique », publié à l'origine dans la revue de l'*Institut für Sozialforschung*, la *Zeitschrift für Sozialforschung*, en 1937 (Horkheimer [1937] 1968). Et la discussion de la notion de théorie critique est reprise sur la base de cette publication (voir not. Bubner, 1971). Le tout avec pour toile de fond le mouvement de contestation estudiantine qui agite la République fédérale, en même temps que d'autres pays occidentaux, entre 1967-1968. Parmi les intervenants dans ces débats, Jürgen Habermas réédite, en 1971, *Théorie et pratique*, recueil qui contient notamment l'article « Taches critiques et tâches conservatrices de la sociologie », et publie, la même année, un recueil d'articles intitulé *Kultur und Kritik*¹.

À partir de ce moment, c'est beaucoup pour faire référence à cette situation du débat que Luhmann parle de « critique ». L'appréciation qu'il en fait s'exprime, par exemple, dans la préface de *La confiance* :

« En demeurant au niveau de la *démolition critique* et du dépaysement, du dévoilement des idéologies par une explication causale ou de la révélation des objectifs secondaires cachés, ce sont les inconvénients qui prédominent. L'identité du terme employé [ici la 'confiance'] est alors utilisée à mauvais escient pour discréditer l'horizon de sens dont il a hérité. Cela est plutôt aisé dans le climat intellectuel présent – peut-être trop facile pour que la sociologie puisse en apprendre quelque chose et se forger sa propre théorie à partir de cette tâche. » (Luhmann [1968] 2006, p. XIII, c'est nous qui soulignons)

L'irruption du thème de la théorie critique dans les débats de sciences sociales de l'époque touche en fait Luhmann à des points sensibles de son propre programme. Elle propose, notamment avec *La dialectique de la raison* (Horkheimer / Adorno, [1947] 1974), une version radicale de la « critique humaniste » par rapport à laquelle Luhmann s'est positionné. Et l'une de ses grandes prétentions est de rétablir la médiation entre théorie et pratique, notamment par le rôle qu'elle concède aux « jugements existentiels »². Or Luhmann lui-même s'était naguère situé par rapport à un « schisme », qu'il s'agissait de dépasser, entre « recherche empirique (descriptive ou causale-explicative) et normative, en particulier prescriptive-rationnelle » (Luhmann 1968, pp. 343 ss).

Il s'agit donc désormais de se démarquer de cette proposition théorique concurrente, tout en reconnaissant une certaine complémentarité³. Celle-ci est mentionnée en

¹ Habermas (1973); un volume qui ne sera pas réédités ; certains des articles le composant seront plus tard réédités dans d'autres recueils, notamment *Philosophisch-politische Profile* (1981).

² Horkheimer, [1937] 1974, p. 61.

³ Cette proximité est confirmée par la comparaison entre les propositions théoriques de Luhmann et Adorno, que proposent notamment Fischer-Lescano (2010) et Brunkhorst (2012).

particulier dans un article qui consacre de longs passages aux rapports entre théorie critique et théorie des systèmes, « La pratique de la théorie » :

« Le cercle de sociologues de Francfort défend une sociologie critique et dit de la sorte oui à la critique de la société. Mais la critique en elle-même n'est pas un objectif qui ait un sens (*kein sinnvolles Ziel*) – à moins que l'on soit d'entrée certain que toute critique est justifiée (*berechtigt*). Un critique qui ne reconnaîtrait pas la possibilité d'une critique non justifiée (*unberechtigt*) ne serait pas capable d'autocritique. Or critiques justifiées et non justifiées ne peuvent être différenciées qu'une fois appliquées à ce qui est critiqué, donc à la société. La tâche de découvrir ce qui est correct et incorrect (*Recht und Unrecht*) dans la critique, ou, ce qui revient au même, de montrer qu'une société meilleure est possible, confronte le critique avec le problème de la complexité et lui détruit les fondements d'un jugement trop hâtif. Il doit alors soit retirer le mot de passe de la critique et s'en tenir à une humanité sans conséquence (*folgenlose Humanität*), soit la prendre à la lettre comme base d'une action directe – ou alors faire intervenir (*dazwischenschalten*) la théorie des systèmes. » (Luhmann [1969] 1970, p. 257)

La complémentarité entre théorie critique et théorie des systèmes ici évoquée est d'une certaine manière mise à l'essai par le volume *Theorie der Gesellschaft oder Sozialtechnologie* publié en 1971 conjointement par Habermas et Luhmann. Sans entrer dans une analyse détaillée de ce volume⁴, on se contentera de commenter brièvement comment Luhmann y traite plus spécifiquement le thème de la critique.

De fait, alors même qu'il serait permis de qualifier l'entreprise d'« échange critique », Luhmann fait du terme critique un usage prudent. Une prudence explicite dans l'intitulé de la dernière section du texte de lui par lequel se conclut le livre : « Critique ou apologie – ou l'incertitude de la théorie de la société ». Cette alternative ne serait « plus suffisante (...) comme point de référence d'orientation réciproque et d'attribution de place » (Luhmann 1971, p. 399). Le terme, trop chargé du sens qui lui vient du lien qui s'est établi avec l'École de Francfort, n'est plus vraiment utilisable⁵, sinon pour d'occasionnelles pointes ironiques. Signalons notamment l'échange suivant. Habermas constate à un moment donné

« l'étonnant attrait que la théorie de Luhmann, à l'étonnement de leur auteur conservateur, semble exercer sur l'actionnisme instrumental de gauche » (Habermas / Luhmann, 1971, p. 169)

Luhmann relève cette formule, au moment d'affirmer le caractère universaliste de la théorie des systèmes, en la remaniant :

« Peut-être est-ce aussi une explication de 'l'étonnant attrait' que cette théorie des systèmes, à l'étonnement du critique qui la tient pour conservatrice, 'semble exercer sur l'actionnisme instrumental de gauche'. » (Luhmann, 1971, p. 392)

(3) Le contexte politique et intellectuel allemand évolue profondément au fil des années 1970 et la « théorie critique » n'est plus au centre des attentions, Luhmann peut à nouveau recourir au terme « critique » pour désigner le travail dans lequel lui-même est

⁴ Voir, dans le présent recueil, la contribution d'Isabelle Aubert (2017) ; voir aussi Kjaer 2006.

⁵ De fait, comme on a pu le constater ci-dessus, il n'apparaît nulle part dans l'introduction du second volume *Soziologische Aufklärung*, publié en 1975 (Luhmann 1975).

engagé. Ainsi, il l’emploie, à ce moment-là encore avec des guillemets, pour qualifier son approche du phénomène de la sécularisation :

« (Celui-ci) semble accessible à une sociologie empirique et en même temps propre à permettre à une ‘sociologie critique’ ou à une sociologie comme science du possible de se révéler à son tour comme possible. » (Luhmann, 1977, p. 225)

On retrouve dans cette citation le lien établi entre le motif de la critique et celui du « possible » que l’on pouvait déceler dans les écrits de 1964-1968 (*supra*, point 1). Ce lien est commenté dans un texte de 1981, où Luhmann a l’occasion de défendre lui-même une certaine notion de critique :

« En tablant sur des décisions contraignantes [ce qui dérive de la théorie que Luhmann propose du système politique], la théorie politique se décide pour une critique de l’État providence. Critique ne veut pas dire refus. Ce que critique veut dire, c’est que l’on doit, par le choix de la théorie, se maintenir ouverte la possibilité d’aboutir à des refus. N’est critique que celui qui est aussi capable de dire non : même non à plus de liberté, plus d’égalité, plus de sécurité. » (Luhmann 1981b, p. 91)

À l’occasion de la spécification de cette notion de critique, Luhmann précise aussi le rôle de la théorie. Ou plutôt des théories, qui devront se développer dans chaque système social différencié, reliées les unes aux autres par des concepts qui seraient suffisamment précis et abstraits pour former la « couche de concepts médiateurs » dont il estimait déjà en 1966⁶ qu’elle pourrait être fournie par la théorie des systèmes :

« Il est politiquement important de ne pas défendre une théorie qui prescrive un cours. Cela vaut aussi pour la politique théorique : la bonne politique se laisse toujours à soi-même et à l’adversaire des possibilités de choix. Une réflexion politique doit, et ce n’est que comme ça qu’elle peut s’inscrire dans une conception politique démocratique, s’efforcer d’embrasser plusieurs options politiques. Elle doit faire preuve de compréhension pour les alternatives, elle doit même pouvoir les produire systématiquement. » (Luhmann 1981b, p. 157)

Une ouverture insuffisante aux possibles alternatives, aussi bien théoriques que pratiques, peut d’ailleurs être imputée à la théorie des systèmes elle-même, selon une appréciation formulée dans le même ouvrage et qui mobilise elle aussi la notion de critique :

« Lorsque l’on admettait (...) une interprétation causale de la fonction comme effet de l’action politique (et elle a dominé le fonctionnalisme dans les années 1950), on était bien prêt d’une interprétation d’ensemble ‘technocratique’ de la politique, qui se laissait facilement rattacher à des espoirs de planification, lesquels étaient cautionnés (*rückversichert*) par la théorie des systèmes. La critique de ce syndrome s’est maintenant imposée (encore que souvent au moyen d’arguments très insuffisants). » (Luhmann, 1981b, p. 91)

À côté de cette appréciation des nécessaires développements de la théorie des systèmes, Luhmann ne perd pas pour autant la « théorie critique » de vue. Mieux la situer dans la réalité sociale et dans l’évolution, eu égard à l’impact qu’elle a eu, reste un enjeu.

⁶ Luhmann, 1966, p. 90 ; une vision que l’on pourra rapprocher de celle de la théorie comme couplage structurel entre science et théories réflexives des systèmes sociaux différenciés : Luhmann [1993] 2004), [p. 543 s.] p. 459 s.

L'occasion de mobiliser encore le terme « critique » pour développer un argument que l'on retrouve dans de nombreux écrits des années 1980 et 1990, et dont une présentation très synthétique est publiée elle aussi en 1981 :

« Le sujet, à qui on impose [au XIXe siècle] de constituer en lui-même l'ordre social, ne peut cependant, lui-même, plus être rangé [*unterbringen*] dans l'ordre social. Il élève des prétentions, des prétentions de justification, d'une part, de participation, d'autre part, *ab extra* et fait de ces prétentions la mesure d'une critique de la société. Il s'affirme comme fondement – mais fondement de quoi ? – Une théorie critique de la société, qui fait sienne la position du sujet qui élève des prétentions, ne fait peut-être qu'opérer sous les contraintes d'une histoire des problèmes et de la pensée dont les options ne sont plus présentes à son esprit, ne sont plus disponibles. Elle a le droit d'une sémantique derrière elle qui accompagne la société moderne dans sa genèse et qui l'avait rendue plausible. Mais elle n'a pas réussi à être plus qu'une théorie critique. Et surtout, une réponse à la question : 'Comment l'ordre social est-il possible ?' échoue face à la subjectivité du sujet. » (Luhmann, 1981c, p. 244)

(4) Dans les années 1980, Luhmann engage la mise en oeuvre d'une présentation d'ensemble des systèmes sociaux avec *Soziale Systeme* (Luhmann, [1984] 2011), suivie des volumes consacrés aux différents systèmes fonctionnels. Les débats des années 1960 sont maintenant bien distants. Tout au plus peut-on occasionnellement entrevoir, au survol, « un fragment un peu plus grand de paysage avec les volcans éteints du marxisme » (préface de Luhmann [1984] 2011, p. 13). On retrouve dans cette dernière période des références à la critique, dans les différentes acceptions que le terme a été amené à revêtir au fil des années précédentes⁷. Une de celles-ci, apparaissant à la fin de *Die Gesellschaft der Gesellschaft*, mérite une attention particulière :

« (...) la sociologie (...) comme le montre son auto-reflexion (est) une observation et une description sociétale ; car elle se sert de la communication. Elle est sans autre auto-description de la société, mais justement une auto-description protégée par des frontières systémiques particulières, et qui, pour cette raison, se sert de distinctions spéciales et le fait, à la différence de l'opinion publique, de manière réflexive. – Les possibilités ainsi ouvertes seraient mal comprises, en tout cas seraient interprétées trop restrictivement, si la sociologie se concevait là-dessus comme science d'opposition et se plaçait d'un côté dans la dispute entre idéologie progressistes et idéologies conservatrices. Cela ne ferait que conduire à ce que l'unité de la différence demeure à nouveau non réfléchie. Si la sociologie se comprend comme 'critique', il peut s'agir de la même faiblesse. Mais 'critique' peut aussi, plus près du sens originaire, signifier que la sociologie doit être en mesure de distinguer et de réfléchir l'usage des distinctions. Et c'est ainsi que nous revenons au concept de l'observateur. » (Luhmann 1997, p. 1109)

La notion d'une sociologie critique par sa capacité de réfléchir les distinctions s'inscrit dans le prolongement d'une ligne de réflexions qui commence à se préciser dans *Politik im Wohlfahrtsstaat*, Luhmann étoffe un argument dirigé implicitement contre la théorie critique en précisant, notamment dans *Soziale Systeme*, sa propre définition de la rationalité :

⁷ Traitant principalement la théorie critique et la sociologie critique, voir Luhmann (1990) et (1991). Luhmann (1991) s'inscrit dans un débat qui oppose l'auteur à Gerhard Wagner, Heinz Zippran, Armin Nassehi, et Will Martens, débat publié par la *Zeitschrift für Soziologie*. Sur ce débat, voir Kjaer (2006, p. 71 s.).

« (...) nous voyons la rationalité comme la réintroduction de la différence dans le différent, comme implantation d'une différence ouverte système / environnement dans le système lui-même, lequel se détermine lui-même par cette différence. » (Luhmann 1984, p. 641)

On retrouve ce concept par exemple dans *Ökologische Kommunikation* (1988, p. 257) :

« (...) le concept de rationalité systémique (...) désigne la possibilité de la réintroduction de la différence entre système et environnement dans le système, donc la possibilité de diriger le traitement de l'information du système par l'unité de la différence entre système et environnement. »

II.

Au fil de l'évolution qui vient d'être esquissée, Luhmann est amené à présenter sa démarche en termes de « critique de la critique », c'est-à-dire de remise en question de distinctions. Il est vrai que ce programme sera souvent reformulé, notamment dans ses dernières années, en termes d'« observation de deuxième ordre ». Mais la terminologie de la critique n'est jamais complètement abandonnée. Elle intervient en particulier lorsqu'il s'agit de critiquer la « critique humaniste » ; la « critique » qui émane du « sujet ».

Ce refus de l'humanisme est une constante dans l'œuvre de Luhmann, dans laquelle pourtant, paradoxalement, comme on a pu le voir, on trouve aussi des références positives à l'humain. Il vaut la peine, pour mieux comprendre cette œuvre, de s'interroger sur ce refus. Celui-ci pourrait être mis en rapport avec le contexte historique. Luhmann, après avoir fait lui-même l'expérience de la guerre⁸, est témoin des débats de l'Après-guerre, dans lesquels un thème central est la personne humaine. Son intuition aurait été que cette référence trop insistante à la personne humaine, en réaction notamment aux excès du Nazisme, serait propre à biaiser notre perception de la réalité sociale, à susciter un préjugé négatif à l'encontre de tout dispositif sociétal et à favoriser une attention excessive à l'expérience individuelle des personnes. D'où, par exemple, le pari de l'ouvrage *Grundrechte als Institution* (1965) : montrer que les droits fondamentaux méritent d'être interprétés aussi comme consacrant la différenciation fonctionnelle, laquelle serait en elle-même un mécanisme de défense contre des tendances sociétales totalitaires.

Par son projet de critique de la critique humaniste et de la critique du sujet, Luhmann propose une nouvelle conception de la critique, prolongeant l'histoire millénaire du terme, à laquelle il fait lui-même allusion par sa référence à son « sens originaire ». Cette conception pourrait ouvrir une sixième étape, après la séquence suivante :

- (1) Critique comme application d'un canon établi, distinct cependant d'une norme de justice ; présupposant donc une certaine différenciation d'un domaine artistique (antiquité ; Chantraine 2009, p. 562) ;

⁸ Voir notamment l'interview réalisée par Wolfgang Hagen, intitulée « Es gibt keine Biographie », dans Hagen (2004), p. 13 s.

- (2) Critique comme mise en discussion des canons établis, dans un débat opposant des artistes ou des auteurs participant actuellement à la définition et différenciation du domaine dans lequel s'appliquent ces canons (début de l'ère moderne⁹) ;
- (3) Critique comme mise discussion, par des auteurs capables d'intervenir dans le débat public et académique, des références d'orientation de la société moderne dans son ensemble, laquelle est perçue comme susceptible de se développer et différencier selon les références qu'elle se donne à elle-même (Lumières) xxxxxx Kant ;
- (4) Critique comme mise en question, par certains auteurs, des références d'orientation de la société moderne défendues par d'autres, étant reconnu que différentes références s'opposent, selon les positions occupées dans la société par ceux qui les défendent ; les critiques émanent d'auteurs s'identifiant avec une position dominée, et cherchant à promouvoir des références qu'ils jugent propres à faire évoluer la société dans un sens favorable aux dominés (XIX^e siècle¹⁰) ;
- (5) Critique comme mise en question des références d'orientation de la société moderne, au motif que celle-ci aurait adopté des modes de fonctionnement préjudiciable d'une manière générale aux individus (XX^e siècle). La théorie critique de l'École de Francfort peut être rangée dans cette catégorie. Ce qui la caractérise par ailleurs – et le recours à l'adjectif « critique » le signale (Horkheimer [1937] 1974, p. 37) – est qu'elle compose l'argument de la société fonctionnant au détriment des individus en général avec l'argument d'une société fondée sur des rapports de domination entre classes¹¹.

Dans le prolongement de cette évolution, Luhmann défend une critique qui est, elle aussi, une mise en débat des principes de fonctionnement de la société, mais qui tient à inclure dans ce débat la figure même de l'individu qui y participe. S'il est permis de qualifier Luhmann d'auteur critique, c'est dans ce sens précis : Luhmann est critique par sa volonté de penser la réalité sociale en déconstruisant les références que nous imposent les rôles d'individus, plus précisément de personnes, que nous sommes tenus de jouer dans les différents contextes sociétaux, afin de nous donner les moyens de penser les potentialités des dispositifs sociétaux modernes au-delà des expériences individuelles. Il est en revanche discutable de qualifier Luhmann d'auteur « critique » en raison des constatations qu'il formule, notamment dans ses derniers écrits, sur l'état actuel de la société, en particulier concernant l'indifférence des systèmes sociaux à l'égard de leur environnement naturel et humain (Luhmann 1997b). Certes, ces constatations peuvent motiver des appréciations qui pourront être qualifiées de critiques, mais Luhmann lui-même s'abstient de franchir ce pas.

La critique luhmannienne du sujet pourrait cependant être complétée. Un indice du possible intérêt de l'auteur lui-même à un tel complément est la publication, en 1995, du

⁹ Voir par exemple les usages du terme dans *Les caractères* de La Bruyère [1696] 1995, en particulier p. 135.

¹⁰ Exemple : Marx [1844] 1982.

¹¹ Sur les effets du fonctionnement de la société moderne sur les individus, voir Marcuse (1941) et ([1964] 1968). Cet auteur collaborait étroitement avec Horkheimer au moment de la rédaction de « Théorie traditionnelle et théorie critique ».

sixième volume *Soziologische Aufklärung, Die Soziologie und der Mensch*, « La sociologie et la personne humaine ». La conceptualisation des rapports entre communication sociétale et consciences individuelles, telle qu'elle est présentée dans ce volume¹² fournit en effet des outils permettant de saisir assez précisément ce que l'on pourrait appeler des processus critiques, c'est-à-dire des processus dans lesquels des pensées individuelles opèrent en couplage avec une communication dans laquelle s'affrontent différentes représentations.

Cette conceptualisation a été mobilisée ces dernières années par Gunther Teubner, qui s'appuie sur elle pour saisir la genèse de forces sociales à l'interface entre systèmes sociaux et systèmes psychiques (Teubner [2012] 2016, not. p. 120). Cette ligne de travail pourrait inspirer une manière de compléter la critique luhmannienne. En effet, si critiquer signifie « savoir dire non », la critique ne suppose pas seulement que soit possible un fonctionnement plus ouvert des systèmes sociaux, notamment par la remise en question des distinctions qui s'actualisent dans leur fonctionnement ; il lui faut aussi de la force¹³. Si l'on reconnaît ce fait, critiquer une critique basée sur des interventions individuelles suppose non seulement le dépassement de références sémantiques trop directement individuelles, mais également l'examen des conditions de génération de forces susceptibles de porter des pratiques critiques.

L'approche de ces forces exige de composer la théorie des systèmes avec une conceptualisation très différente¹⁴, qui reste dans une large mesure encore à développer. Il n'est pas interdit de penser que Niklas Luhmann a pu, lui aussi, percevoir la nécessité de ce développement. Lui-même a fait l'expérience des forces qu'a pu générer la rencontre entre sa théorie et les pensées des chercheurs qui ont travaillé en correspondance avec lui au long de sa carrière, forces qui ont depuis porté la poursuite du travail en théorie des systèmes jusqu'au moment présent. Et aussi bien sa stratégie de publication que son mode de communication dans l'interaction montrent un souci d'entretenir ces forces, un souci qui ne se laisse pas dériver linéairement de la théorie des systèmes. Mais l'attention de Luhmann à l'égard de cette expérience se laisse aussi documenter. L'article « La malice du sujet » se termine ainsi :

« Le préjugé humaniste (...) semble faire partie des 'obstacles épistémologiques' qui bloquent l'accès à une description suffisamment complexe de la société moderne, dans l'environnement de laquelle nous vivons, agissant avec d'autres et affectés par des actions (*wir als Mitwirkende und Betroffene*). » (Luhmann 1994b, p. 168)

Ni le « nous », ni l'« agir avec » (*mitwirken*), qui pourraient faire allusion, entre autre, à son expérience du travail universitaire, ne se laissent inscrire dans la terminologie systémiste. Au moment d'abandonner son lecteur à ses pensées, Luhmann l'invite – très discrètement – à envisager d'autres approches théoriques, à une critique du troisième ordre.

¹² Pour une analyse de cette ligne de travail de Luhmann, voir Guibentif (2015).

¹³ La mise à distance, par la théorie des systèmes, des manifestations de force conduite à l'approche « froide » de la pratique relevée par Alfons Bora (à paraître).

¹⁴ Pour une justification plus développée de la nécessité de cette autre conceptualisation, voir Guibentif (2010) ; pour une théorisation des rapports possibles entre la théorie des systèmes de Niklas Luhmann et d'autres propositions théoriques, notamment la déconstruction de Derrida, voir Teubner (1997) ; pour un essai d'application de cette composition théorique, voir Teubner (2017).

Références

- AMSTUTZ, Marc, FISCHER-LESCANO, Andreas (dirs) (2013), *Kritische Systemtheorie. Zur Evolution einer normativen Theorie*, Bielefeld, transcript.
- AUBERT, Isabelle (2017), „Consensus et modernité. Luhmann, critique de Habermas“, dans le présent volume (référence à compléter).
- BORA, Alfons (à paraître), „Responsive Rechtssoziologie“, *Zeitschrift für Rechtssoziologie*.
- BRUNKHORST, Hauke (2012), „Jürgen Habermas (*1929) und die kritische Theorie“, in JAHRAUS, Oliver, NASSEHI, Armin, GRIZELJ, Mario, SAAKE, Irmhild, KIRCHMEIER, Christian & MÜLLER, Julian (dirs.) (2012) *Luhmann-Handbuch. Leben – Werk – Wirkung*, Stuttgart / Weimar, J. B. Metzler, pp. 288-295.
- BUBNER, Rüdiger (1971), “Was ist Kritische Theorie ?”, in : (coll.), *Hermeneutik und Ideologiekritik*, Francfort, Suhrkamp, pp. 160-209.
- CHANTRAINE, Pierre (2009), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Librairie Klincksieck.
- FISCHER-LESCANO, Andreas (2010), « La théorie des systèmes comme théorie critique », *Droit et Société*, n° 76, pp. 645-665.
- GUIBENTIF, Pierre – (2010), *Foucault, Luhmann, Habermas, Bourdieu. Une génération repense le droit*, Paris, Lextenso-LGDJ.
- (2015), « Les droits subjectifs dans la théorie des systèmes de Niklas Luhmann », in: SOSOE (dir.), *Le droit – un système social / Law as a Social System. Un commentaire coopératif de Niklas Luhmann*, Hildesheim / Zurich / New York, Georg Olms Verlag, pp. 193-232.
- HABERMAS, Jürgen (1963 / 1975), *Théorie et pratique*, Paris, Payot, 1975 : *Theorie und Praxis. Sozialphilosophische Studien*, Neuwied/Berlin, Luchterhand, 1963 (édition augmentée, chez Suhrkamp, en 1971).
- (1973) *Kultur und Kritik. Verstreute Aufsätze*, Francfort, Suhrkamp.
- HABERMAS, Jürgen & Niklas LUHMANN (1971), [Théorie des systèmes ou technologie sociale. Quel est l’apport de la théorie des systèmes ?], *Theorie der Gesellschaft oder Sozialtechnologie – Was leistet die Systemforschung ?*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp.
- HAGEN, Wolfgang (dir.), *Warum haben Sie keinen Fernseher, Herr Luhmann? – Letzte Gespräche mit Niklas Luhmann*, Berlin, Kulturverlag Kadmos.
- HORKHEIMER, Max ([1937] 1974), “Théorie traditionnelle et théorie critique”, in Id., *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Paris, Gallimard, 1974 (publ. orig.: *Zeitschrift für Sozialforschung*, 1937), pp. 15-79.
- (1968), *Kritische Theorie, eine Dokumentation*, Francfort, Suhrkamp (2 vols.).
- HORKHEIMER, Max, ADORNO, Theodor W. ([1947] 1974), *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard.

- KJAER, Poul (2006), « Systems in Context. On the outcome of the Habermas/Luhmann-debate », *Ancilla Juris* 66, pp. 66-77. (disponible sur xxxxx ; consulté en septembre 2016).
- KJAER, Poul F., Gunther TEUBNER & Alberto FEBBRAJO (2011), *The Financial Crisis in Constitutional Perspective: The Dark Side of Functional Differentiation*, Oxford, Hart Publishing.
- LA BRUYERE ([1696] 1995), *Les Caractères*, Paris, Le livre de poche (édition établie par Emmanuel Bury).
- LUHMANN, Niklas (1964) [Fonctions et conséquences de la formalisation organisationnelle] *Funktionen und Folgen formaler Organisation*, Berlin, Duncker & Humblot.
- (1965) [Les droits fondamentaux comme institution. Une contribution à la sociologie politique] *Grundrechte als Institution. Ein Beitrag zur politischen Soziologie*, Berlin, Duncker & Humblot.
 - (1966) [Théorie de la science administrative – État de la question et esquisse prospective] *Theorie der Verwaltungswissenschaft – Bestandsaufnahme und Entwurf*, Cologne / Berlin, Grote'sche Verlagsbuchhandlung.
 - (1967 / 1970) [Lumières sociologiques] « Soziologische Aufklärung », *Soziale Welt* 18, 1967, pp. 97-123, rééd. in *SA I*, 1970, pp. 66-91.
 - (1968 / 1973) [Concept de finalité et rationalité des systèmes. De la fonction des finalités dans les systèmes sociaux] *Zweckbegriff und Systemrationalität. Über die Funktion von Zwecken in sozialen Systemen*, Tübingen, Mohr (Siebeck), 1968.
 - ([1968] 2006), *La confiance. Un mécanisme de réduction de la complexité sociale*, Paris, Economica, 2006, trad. de : *Vertrauen. Ein Mechanismus der Reduktion sozialer Komplexität*, Stuttgart, Enke, 1968 (nouvelle édition, augmentée : 1973 ; rééd. Stuttgart, Luzius und Luzius, 2000).
 - (1969 / 1970) [La pratique de la théorie] « Die Praxis der Theorie » Soziologische Aufklärung », *Soziale Welt* 20, 1969, pp. 129-145, rééd. in *SA I*, 1970, pp. 253-267.
 - (1971), „Systemtheoretische Argumentationen. Eine Entgegnung auf Jürgen Habermas“, in Habermas & Luhmann (1971), pp. 291-405.
 - (1975) [Lumières sociologiques 2. Essais de théorie de la société] *Soziologische Aufklärung 2. Aufsätze zur Theorie der Gesellschaft*, Opladen, Westdeutscher Verlag.
 - (1977) [La fonction de la religion] *Funktion der Religion*, Francfort-sur-le-Main, 1977.
 - (1981a) [Lumières sociologiques 3. Système social, société, organisation] *Soziologische Aufklärung 3. Soziales System, Gesellschaft, Organisation*, Opladen, Westdeutscher Verlag.
 - (1981b) [La théorie politique dans l'Etat providence] *Politische Theorie im Wohlfahrtsstaat*, Munich/Vienne, Olzog, 1981.
 - (1981c) [Structure sociale et sémantique] *Gesellschaftsstruktur und Semantik*. vol. 2, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp.

- ([1984] 2011) *Soziale Systeme. Grundriss einer allgemeinen Theorie*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1984 (trad. par Lucas K. Sosoe : *Systèmes sociaux. Esquisse d'une théorie générale*, Presses de l'Université Laval, 2011).
 - (1987) [Lumières sociologiques 4. Essais sur la différenciation fonctionnelle de la société] *Soziologische Aufklärung 4. Beiträge zur funktionalen Differenzierung der Gesellschaft*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 276 p.
 - (1988) [La communication écologique. La société moderne peut-elle prendre en compte les dangers écologiques] *Ökologische Kommunikation. Kann sich die moderne Gesellschaft auf ökologische Gefährdungen einstellen?*, Opladen, Westdeutscher Verlag.
 - (1990) [Lumières sociologiques 5. Perspectives constructivistes] *Soziologische Aufklärung 5. Konstruktivistische Perspektiven*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 234 p.
 - (1990), „Ich sehe was, was du nicht siehst“, in: Ph. van Engeldorp Gastelaars/S. Magala (Hrsg.), *Wirkungen. Kritische Theorie und kritisches Denken*, Rotterdam 1990, S. 117-124; également publié dans *Soziologische Aufklärung 5*, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1990, pp. 228-234.
 - (1991), „Am Ende der kritischen Soziologie“, *Zeitschrift für Soziologie*, S. 147-152.
 - ([1993] 2004), *Das Recht der Gesellschaft*, Francfort, Suhrkamp, 1993 (trad. angl. : *Law as a Social System*, Oxford, Oxford University Press, 2004).
 - (1994), « La malice du sujet et la question de l'homme », *Sociétés* n° 43, 1994, pp. 3-15 (publ. orig.: « Die Tücke des Subjekts und die Frage nach den Menschen », in : FUCHS, Peter, GÖBEL, Andreas [Hg.], *Der Mensch – Das Medium der Gesellschaft*, Francfort-sur-le-Main, 1994, pp. 40-56 ; rééd. in : SA 6, 1995, pp. 155-169).
 - (1995) [Lumières sociologiques 6. La sociologie et l'Homme] *Soziologische Aufklärung 6. Die Soziologie und der Mensch*, Opladen, Westdeutscher Verlag.–
(1996) [Protester. La théorie des systèmes et les mouvements sociaux] *Protest. Systemtheorie und soziale Bewegungen*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1996 (recueil d'articles sélectionnés et présentés par Kai-Uwe Hellmann).
 - (1997a) [La société de la société] *Die Gesellschaft der Gesellschaft*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp (2 vols).
 - (1997b), « Globalisation ou société du monde: comment concevoir la société moderne? », in: D. KALOGEROPOULOS (dir.), *Regards sur la complexité sociale et l'ordre légal à la fin du XXème siècle*, Bruxelles, Bruylant, 1997, pp. 7-31 (En anglais : « Globalization of World Society. How to Conceive of Modern Society ? », *International Review of Sociology*, 1997, 7, 1), rééd. in Scherr (2015), pp. 38-55.
- MARCUSE, Herbert (1941), “Some Social Implications of Modern Technology”, *Zeitschrift für Sozialforschung / Studies in Philosophy and Social Sciences*, 9, (New York), pp. 414-439.
- ([1964] 1968), *L'homme unidimensionnel*, Paris, Minuit (Argument), 1968 ; trad. de *One Dimensional Man*, Boston, xxx, 1964.

- MARX, Karl ([1844] 1982), “Pour une critique de la philosophie du droit de Hegel”, in Marx, Karl (1982) *Œuvres III – Philosophie*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade) (édition établie par Maximilien Rubel).
- MOELLER, Hans-Georg (2012), *The Radical Luhmann*, New York Chichester, West Sussex, Columbia University Press.
- MÖLLER, Kolja & Jasmin SIRI (dirs) (2016), *Systemtheorie und Gesellschaftskritik. Perspektiven der Kritischen Systemtheorie*, Bielefeld, transcript.
- SCHERR, Albert (dir.) (2015), *Systemtheorie und Differenzierungstheorie als Kritik. Perspektiven im Anschluss an Luhmann*, Weinheim & Basel, Beltz Juventa.
- TEUBNER, Gunther (1997) „Im blinden Fleck der Systeme: Die Hybridisierung des Vertrages“, *Soziale Systeme* 3: 313-326.
- ([2012] 2016), *Fragments constitutionnels. Le constitutionnalisme sociétal à l'ère de la globalisation*, Paris, Classiques Garnier, 2016; trad. de *Fragments Verfassungsfragmente : Gesellschaftlicher Konstitutionalismus in der Globalisierung*. Berlin, Suhrkamp, 2012.
 - (2017), « Le paradoxe de la justice: Niklas Luhmann et la ‘formule de contingence du droit’ », dans le présent volume (référence à compléter).